

Réunion du 1 septembre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Maître Raphaël NISAND

Absent(s) : Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur André LOBSTEIN

**N° CP/2014/565 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
RD 1063 à SOUFFLENHEIM - Transfert de voirie**


La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président:

- approuve le transfert de parcelles, sans paiement de prix, au profit de la voirie communale de SOUFFLENHEIM (section 1 n°285/dp avec 11,04 ares, section 3 n°321/dp avec 14,47 ares, section 4 n°101/dp avec 10,40 ares, section 5 n°63/dp avec 20,17 ares et n°64/dp avec 24,95 ares, section 6 n°161/dp avec 25,62 ares, section 11 n°242/dp avec 12,89 ares, section 12 n°129/dp avec 33,89 ares, section 20 n°122/dp avec 12,99 ares et n°113 avec 0,34 are, section 21 n°169/dp avec 62,11 ares, n°65 avec 0,25 are, n°67 avec 0,12 are, n°69 avec 0,14 are, n°71 avec 0,14 are, n°73 avec 0,13 are, n°75 avec 0,12 are, n°77 avec 0,26 are, n°79 avec 0,29 are, n°81 avec 0,28 are, n°83 avec 0,25 are, n°85 avec 1,24 are, n°87 avec 0,99 are, n°89 avec 1,24 are, section 23 n°203 avec 0,65 are et n°205 avec 0,43 are)

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne, par ailleurs, Monsieur Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à ce transfert.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL